

LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS (2/2)

▶ 5 JOURS (35H)

▶ PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

▶ REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

▶ AUCUN PRÉREQUIS

Tandem
conseil & formation

MODALITÉS PRATIQUES

Café d'accueil

Horaires :

- 9H30 - 17H30
- Pause déjeuner (1H)

Lieu de formation

- Visio : lien envoyé 48h avant la formation,
- Présentiel : chez Tandem / dans l'entreprise.

Formalité des demandes de congé :

Toutes les demandes doivent être adressées à l'employeur 30 jours avant la formation.

TARIFS

INTRA

**300,00 € TTC
PAR PERSONNE**
jusqu'à 4 personnes

-

**1 350,00 € TTC
PAR JOUR**
entre 5 à 12 personnes
maximum

INTER

**300,00 € TTC
PAR PERSONNE**
jusqu'à 4 personnes

-

**1 350,00 € TTC
PAR JOUR**
entre 5 à 12 personnes
maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des connaissances et de la compréhension des sujets abordés au travers de quiz.
- Remise d'une attestation de présence.
- Prérequis : aucune évaluation préalable.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation synchrone (échange avec les autres apprenants en temps réel).
- Des exercices de mises en situation / cas pratiques sont effectués.

ACCESSIBILITÉ

- Nos formations dispensées dans nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.
- Pour tout autre handicap, merci de prendre contact avec la référente formation pour vérifier la faisabilité.
- Un ajustement du temps et de la durée de la formation pourra être envisagé.

Les moyens du CSE pour agir en prévention

- Les ressources documentaires à disposition et les indicateurs de santé au travail,
- L'évaluation des risques professionnels : repérer les risques : danger, exposition, risque et dommage, les principes généraux de prévention des risques et la hiérarchie des niveaux de prévention, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et le Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail, les différents types de risques : risques physiques, risques psychosociaux,
- Les inspections,
- Les enquêtes suite aux accidents du travail,
- L'analyse des conditions de travail : ergonomie et prise en compte du travail réel,
- La promotion des actions de prévention et de l'amélioration des conditions de travail,
- Exercer son rôle de veille (vérification des dispositions légales prises par l'employeur) et l'appui sur le réseau de partenaires (internes et externes),
- Les informations-consultations de l'instance en matière de santé au travail,
- Les différents cas de recours aux experts : intérêts, modalités et financement.

Le positionnement du représentant du personnel et stratégie de négociation pour la santé au travail

- Le positionnement du représentant du personnel et stratégie de négociation pour la santé au travail,
- Le positionnement face aux différents acteurs (exercice de réflexion et mise en situation),
- Les enjeux de pouvoir dans l'entreprise (exercice de réflexion et mise en situation),
- Le rôle de la réunion préparatoire : construire sa stratégie (exercice de réflexion et mise en situation),
- Le rôle de la réunion plénière : apprendre à communiquer et travailler en équipe (exercice de réflexion et mise en situation),
- Comment sortir des conflits avec la direction.

Approfondissement des compétences : exercices pratiques issus de l'entreprise

- Identification de cas concrets dans l'entreprise que les membres souhaitent (re)travailler,
- Analyse et identification des moyens d'actions, en procédant étape par étape.

▶ 1 JOUR (7H)

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE
▶ REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

▶ AUCUN PRÉREQUIS

MODALITÉS PRATIQUES

Café d'accueil

Horaires :

- 9H30 - 17H30
- Pause déjeuner (1H)

Lieu de formation

- Visio : lien envoyé 48h avant la formation,
- Présentiel : chez Tandem / dans l'entreprise.

Formalité des demandes de congé :

Toutes les demandes doivent être adressées à l'employeur 30 jours avant la formation.

TARIFS

INTRA

300,00 € TTC
PAR PERSONNE
jusqu'à 4 personnes

-

1 350,00 € TTC
PAR JOUR
entre 5 à 12 personnes
maximum

INTER

300,00 € TTC
PAR PERSONNE
jusqu'à 4 personnes

-

1 350,00 € TTC
PAR JOUR
entre 5 à 12 personnes
maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des connaissances et de la compréhension des sujets abordés au travers de quiz.
- Remise d'une attestation de présence.
- Prérequis : aucune évaluation préalable.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation synchrone (échange avec les autres apprenants en temps réel).
- Des exercices de mises en situation / cas pratiques sont effectués.

ACCESSIBILITÉ

- Nos formations dispensées dans nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.
- Pour tout autre handicap, merci de prendre contact avec la référente formation pour vérifier la faisabilité.
- Un ajustement du temps et de la durée de la formation pourra être envisagé.

OBJECTIFS

- Savoir ce que sont les RPS et connaître leurs déterminants
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de RPS
- Disposer de repères pour formuler des recommandations
- Comprendre les moyens d'action des représentants du personnel

LE PROGRAMME

▶ RPS : repères préalables

- Rapport identité / travail
- Travail prescrit et travail réel :
 - Les « régulations » au poste de travail,
 - Importance de la notion de variabilité (individus et situations de travail),
 - « Equipe » et « collectif de travail ».
- Santé au travail :
 - Importance des marges de manœuvre,
 - « Bonnes » et « mauvaises » conditions de travail.
- Pourquoi des RPS maintenant ?
 - RPS et domination de la fonction financière,
 - RPS et affaiblissement des « collectifs de travail ».

▶ Nature des Risques Psychosociaux

- Définition des RPS,
- La souffrance au travail,
- Le stress professionnel,
- L'épuisement professionnel / « burn out »,
- Le harcèlement moral,
- Les troubles musculosquelettiques (TMS).

▶ RPS : clés de compréhension

- Les RPS sont plurifactoriels,
- Clés pour comprendre les RPS :
 - Les sources du stress (modèles de Karasek et de Siegrist),
 - La psychosociologie des organisations.
- La dimension historique (« la chronique des événements »).